



SERVITAXE

Gestion Analyse : B

Document uniquement réservé aux entreprises de 250 salariés et plus, localisées en France métropolitaine hors département 57, 67 et 68, à retourner impérativement avant le 28 février 2017 à l'adresse suivante :

OCTA SERVITAXE
115, boulevard Charles Arnould - CS 50043
51721 REIMS cedex

SERVITAXE

0 800 946 699 (N° VERT - APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)
servitaxe@compagnons-du-devoir.com
Calculez votre Taxe d'Apprentissage sur
www.servitaxe.org

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017 - Salaires 2016

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENTREPRISE

A remplir en cas de modification des informations ci-contre :

SIRET :

NAF : IDCC :

Branche professionnelle :

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Fax :

Personne à contacter :

E-mail : @

DÉTERMINATION DE VOTRE EFFECTIF POUR L'ANNÉE 2016

1 ➔ Effectif total annuel moyen défini dans le BOI-TPS-TA-50-20151007 publié le 07/10/2015 = **A**

2 ➔ Effectif total annuel moyen

en contrat d'apprentissage	= <input type="text"/>	}	B
en contrat de professionnalisation	= <input type="text"/>		
en contrat VIE	= <input type="text"/>		
en contrat CIFRE	= <input type="text"/>		

3 ➔ CFIP (contrat favorisant l'insertion professionnelle) = B/A x 100 = % **C**

CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE

Majoration uniquement pour les entreprises d'au moins 250 salariés avec un nombre moyen annuel d'alternants inférieur à 5 % de l'effectif (article 1609 quinquies du code général des impôts)

D

<input type="checkbox"/> Taux CSA à 0,60 % si Taux alternants (C) < à 1 % et A > = 2 000 ETP	}	D	%
<input type="checkbox"/> Taux CSA à 0,40 % si Taux alternants (C) < à 1 % et A < 2 000 ETP			
<input type="checkbox"/> Taux CSA à 0,20 % si Taux alternants (C) > = à 1 % < à 2 % de l'effectif total annuel moyen (A)			
<input type="checkbox"/> Taux CSA à 0,10 % si Taux alternants (C) > = à 2 % < à 3 % de l'effectif total annuel moyen (A)			
<input type="checkbox"/> Taux CSA à 0,05 % si Taux alternants (C) > = à 3 % < à 5 % de l'effectif total annuel moyen (A)			

CSA S x D = **E** ,00€

Pour tout complément d'information sur l'exonération de Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (article 1609 quinquies du code général des impôts) : contactez Karine au 0 800 946 699 (N° vert Appel gratuit depuis un poste fixe).

DEDUCTIONS "BONUS ALTERNANT"

Déduction uniquement pour les entreprises de 250 salariés et + dont le taux de CFIP (contrat favorisant l'insertion professionnelle) est supérieure à 5 % (article L.6241-8-1), déduction imputable sur la fraction du barème.

1 ➔ du % de CFIP excédant le quota légal de 5 % dans la limite de 7% = C - 5 % = **F** %

2 ➔ Calcul du nombre de CFIP ouvrant droit = (F x effectif annuel moyen) / 100 = **G**

3 ➔ Montant de la déduction = G x 400 € = **H** ,00€

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Total des salaires bruts 2016 = **S** ,00€ Taxe brute : S x 0,68% = **I** ,00€

Frais de stage limités à 3% de I

(Cette déduction correspond aux frais de stage pour l'accueil des stagiaires préparant un diplôme de l'enseignement technologique dans un établissement habilité.)

Catégorie A = jours X 25 € = ,00€ + Catégorie B = jours X 36 € = ,00€ = **J** ,00€

Taxe nette : I - J = **K** ,00€

Montant total à verser au plus tard le 28 février 2017 = K + E - H = **L** ,00€

RÉPARTITION

FRA (Fraction Régionale pour l'Apprentissage) = Taxe Brute (I) x 51% ➔ **M =** _____,00€

Quota = taxe brute (I) x 26% ➔ **N =** _____,00€

Hors Quota (R = K - M - N - H) ➔ **R =** _____,00€

CSA affectable ➔ **E =** _____,00€

Cat. A (Niveaux V, IV et III)

Cat. B (Niveaux II et I)

= R x 65%

= R x 35%

Concours Financiers Obligatoires aux CFA (CFO) ➔ **O =** _____,00€

SOLDE AFFECTABLE (Q = N+E-O) ➔ **Q =** _____,00€

S = _____,00€

T = _____,00€

APPRENTIS PRÉSENTS DANS VOTRE ENTREPRISE AU 31/12/2016

Veuillez remplir le tableau ci-dessous et joindre **IMPÉRATIVEMENT la copie du (des) contrat(s) d'apprentissage**. Si vous avez accueilli un apprenti dans votre entreprise et que celui-ci est encore présent au 31/12/2016, vous devez affecter le concours financier obligatoire au CFA d'accueil. L'OCTA SERVITAXE se charge d'informer et de reverser aux Centres de Formation d'Apprentis concernés, sur la base des éléments du tableau ci-dessous.

APPRENTI	CONTRAT D'APPRENTISSAGE		UAI	NOM ET ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS	DIPLÔME PRÉPARÉ
Nom et Prénom	Date de début	Date de fin			

REVERSEMENTS AUX CFA, AUX ÉCOLES ET AUTRES ORGANISMES

UAI	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	QUOTA	HORS QUOTA	
			Cat. A	Cat. B

SIGNATURE DU FORMULAIRE

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des informations déclarées.
Nom, date, signature et cachet de l'entreprise.

Liste des documents à retourner :

- Détail CFIP Déclaration dûment remplie Règlement
 Convention(s) de stage Contrat(s) d'apprentissage

MODE DE PAIEMENT CHOISI

- Règlement par chèque, n° : _____
 établi à l'ordre de l'OCTA SERVITAXE
- Virement sur le compte (indiquer «TA + votre Siret» dans le libellé)
 Titulaire de Compte : Octa SERVITAXE
 Domiciliation : Ile de France Institutions (02837)
 BIC : BNPAFRPPAA
 IBAN : FR76 3000 4025 1600 0103 6561 544
- Mandat